MOTION
de soutien à nos camarades
Kamel BRAHMI
et
Jean-Paul DELESCAUT

Notre organisation élève ses plus vives protestations contre l'accélération de la criminalisation de l'action syndicale.
Aujourd'hui, Kamel BRAHMI secrétaire général CGT93, a été interpellé pour avoir exprimé des revendications avec les enseignants en grève depuis fin février et avoir manifesté à proximité de la nouvelle piscine olympique où notre président était en visite.

Le 28 mars 2024, c'était Jean-Paul DELESCAUT secrétaire général de la CGT du Nord qui comparaissait au tribunal de Lille risquant d'être bientôt condamné pour s'être exprimé et avoir manifesté pour la paix.

Trop c'est trop !!! La chasse aux militant-e-s CGT doit cesser !!!
La démocratie, la liberté d'expression sont en grave danger !!!

Depuis la fin de la séquence des grèves pour la défense des retraites, le retour de la guerre en Israël/Palestine, partout en France, des centaines de militant.es syndicaux sont convoqué-e-s soit pour des auditions, des verbalisations, des gardes à vue, des procès… sans compter la répression grandissante subie en entreprise par nos élu.es et mandaté.es.

Cette situation devient de plus en plus préoccupante. Nous n'acceptons pas cet acharnement sur des militant.es CGT qui ont des positionnements pour la paix ou pour avoir fait de simples contestations de politique gouvernementale et d'entreprise.
Les affaires prioritaires et graves méritent, elles aussi, une justice mobilisée (qui est déjà en grande difficulté en terme d'effectifs et de structurations. 80% des vraies plaintes et litiges sont classés sans réelle enquête et sans suite…).

La CGT 95, comme par le passé, défendra tout-e-s militant-e-s qui seront « attaqué-e-s », elle prendra ses responsabilités.
Nous dénonçons ces poursuites et cette criminalisation de l'action syndicale.
La CGT95 exige la relaxe pure et simple de notre camarade Jean-Paul DELESCAUT et la libération immédiate et sans poursuite de Kamel BRAHMI.

- Le syndicalisme a toujours démontré son utilité pour traduire la colère en revendications puis en propositions, permettant des améliorations dont nous profitons toutes et tous.
- Nos valeurs antiracistes, pour une paix juste et durable et progressiste ne sont plus à démontrer.
- Les jeux olympiques et initiatives autour, ne peuvent mettre la France en état de siège pour « VIP »

Nous avons le droit de nous exprimer, de contester, et de revendiquer.
Nous ne lâcherons rien sur ces fondements de notre république, c'est notre devoir CGT.

Cergy, le 4 avril 2024

Les Co-Secrétaires généraux
de l'UD CGT 95

Myriam LEBKIRI et Sébastien VELASCO

Union Départementale CGT des syndicats du Val d'Oise
26, rue Francis Combe ▲ 95000 Cergy ▲ Téléphone : 01 30 32 60 22 ▲ Télécopie 01 34 24 98 06 ▲ e-mail : ud@cgt95.fr